

ADMISSION POST-BAC : BILAN 2009

Après avoir été expérimenté avec succès dans 24 académies, le dispositif a été généralisé, en 2009, à l'ensemble des académies, pour la quasi-totalité des formations sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ainsi que les BTS agricoles (soit 9 032 formations).

▶ **12 millions** de connexions au total de la part des élèves (préinscriptions, inscriptions, conseils, informations, validation des choix).

▶ **3,3 millions** de vœux saisis par les candidats, soit près de **5 vœux** en moyenne par candidat.

▶ **133 000** conseils d'orientation apportés aux futurs étudiants par les universités entre mars et juin 2009.

▶ **5 millions** d'appréciations saisies par les enseignants des lycées et 2,7 millions par les proviseurs.

▶ **82%** des candidats ayant formulé un vœu dans APB ont eu une proposition d'affectation. Ce taux s'élève à **94%** pour les bacheliers de l'année de la filière générale (les candidats sans proposition n'ont pas persévéré dans APB, parce qu'ils ont obtenu une inscription dans une formation hors APB (formations paramédicales, carrières sociales...) ou ont abandonné leur projet d'entreprendre des études supérieures).

▶ **77%** des propositions ont été données lors des trois phases de la procédure normale (9 juin, 23 juin et 14 juillet 2009).

▶ La proportion des candidats ayant accepté la proposition faite par les établissements d'accueil est au total de **65 %** et de **71%** pour les bacheliers de l'année.

▶ Ils se répartissent principalement dans **les filières de formation universitaire non sélectives** (48,9 %), en BTS/BTSA (25,3%) et en IUT (13,5%).

▶ **81%** des candidats avaient leur affectation définitive dès le 9 juin 2009.

Admission Post-Bac a répondu pleinement à son double objectif

▶ rendre accessible l'ensemble de l'offre de formation à tous les futurs bacheliers

▶ accroître leur niveau d'information sur les formations existantes et sur les dispositifs d'aides sociales.